



## Quel avenir pour les lycées en éducation prioritaire ?

Après la « réforme » qui a touché les réseaux d'éducation prioritaire des écoles et des collèges, les plus grandes inquiétudes règnent sur les lycées qui relevaient de ce dispositif. La « réforme » qui a exclu des établissements est en plus une entreprise de formatage quant aux politiques éducatives mises en œuvre. Pour la CGT Educ'action 92 et SUD Education 92, l'éducation prioritaire doit être une réponse aux difficultés sociales des élèves et leurs familles. Or celles-ci n'ont pas disparu, bien au contraire avec la politique d'austérité menée par les gouvernements successifs.

La ministre affirmé que la carte des lycées en Education prioritaire ne serait pas modifiée avant la fin du mandat présidentiel : elle laisse non seulement aux suivants les décisions à prendre mais elle laisse perdurer une situation insatisfaisante car d'ores et déjà des modifications sont en cours :

- gel des points de bonification pour mutations sans garantie d'en avoir de nouveau
- indemnité ZEP vouée à disparaître progressivement à partir de 2018 s'il n'y a pas de nouveau classement

C'est une véritable rupture du contrat moral qui existait dans les ZEP avec les personnels : les règles sont changées en cours de route.

C'est une déstabilisation programmée des équipes dans des établissements qui ont besoin de stabilité des équipes.

De plus dans notre département de nombreux établissements (des lycées professionnels ou polyvalents) sont confrontés à des difficultés sociales importantes et ne sont pas reconnus comme relevant de l'éducation prioritaire. Ils doivent l'être !

La CGT Educ'action 92 et SUD Education 92 revendiquent :

- \* une vraie pédagogie de progrès portée par les équipes et pas imposée d'en haut.
- \* un classement en REP des lycées ZEP et/ou politique de la ville d'aujourd'hui ainsi que ceux qui devraient en relever du fait des difficultés sociales des élèves
- \* une augmentation de la « prime ZEP » et une généralisation à tous les établissements qui devraient en relever

La CGT Educ'action et SUD Education appellent les personnels à se rassembler pour porter

leurs revendications le **mardi 26 janvier devant la direction départementale des services de l'Education nationale (Nanterre, avenue Irène et Frédéric Joliot Curie) à 10h30**

La CGT Educ'action 92 et SUD Education 92 appellent à participer aux manifestations de l'après midi contre le gel des salaires et la réforme du collège notamment.